

Assemblée générale annuelle 2022

4-1 Commentaires additionnels sur les comptes 2021, l'exercice 2022 en cours et le budget triennal 2023-2025

A/ COMPTES 2021

- Les comptes annuels 2021 qui vous sont soumis pour approbation ont été présentés au Conseil d'Administration du 3 mars 2020
- L'exercice 2020 s'est terminé avec un déficit de 28,398€, contre un résultat positif de 5,758€ l'an dernier.
- Pour la deuxième année consécutive, les comptes ont été impactés par la pandémie de COVID, mais en définitive plus faiblement que ce que l'on pouvait redouter.
- Du côté des cotisations des membres d'abord, qui représentent, comme vous le savez, environ 450,000€ par an soit plus de 40% de nos ressources non affectées, nous redoutions à la même époque l'an dernier une baisse de l'ordre de 15% par rapport aux prévisions. Il n'en a finalement rien été -et nous vous en remercions vivement- : les cotisations ont en effet été payées plus tard que prévu mais grâce à un effet de rattrapage de fin d'année, aucune baisse n'a été enregistrée.
- La principale conséquence de la situation sanitaire a été le ralentissement des projets que nous dirigeons ou auxquels nous participons (conférence internationale avec le GIEC et l'UNESCO, projet ALIPH au Congo, projet européen Innova Concrete etc), qui reporte d'autant la comptabilisation des revenus perçus par l'ICOMOS pour ce travail. En effet, par mesure de prudence, ces montants ne sont inscrits comme recettes dans nos comptes qu'une fois les projets clôturés.
- Il faut noter encore que du fait de la pandémie, le report du jugement en appel attendu dans le cadre d'une action judiciaire d'une salariée licenciée en 2018 a été prolongé. La provision exceptionnelle de 81,000€ passée pour couvrir ce risque a par conséquent été maintenue
- Enfin, je me permets d'attirer à nouveau votre attention sur la générosité du Ministère de la culture français à l'égard de notre organisation. C'est en effet à titre gratuit que nous occupons des locaux agréables sur le site de la Médiathèque du patrimoine et seules les charges d'entretien et de maintenance nous incombent (soit 42,721€ en 2021). Ceci a évidemment un impact positif très significatif sur notre situation financière.

B/ EXERCICE 2022

- De façon générale, l'année 2022 est une année de reprise, avec une croissance parallèle des dépenses et des recettes.
- Côté dépenses, plusieurs facteurs expliquent la hausse de certains postes par rapport à 2021, et en particulier :
 - Le retour de l'inflation en Europe, et en France en particulier, qui nous a conduits à augmenter les salaires des employés de 3% en moyenne en avril 2022, au lieu de 1,5% prévu l'an dernier. Pour l'instant, les autres postes de dépenses sont peu affectés par l'inflation, nos prestataires n'ayant pas encore revu leurs prix à la hausse avant l'été mais il faut s'y attendre dans les prochains mois.
 - La reprise par le Secrétariat international de certains services support assurés jusque-là à titre gratuit par un de nos bénévoles (Gordon Dewis) que je remercie à nouveau ici pour l'immense générosité dont il a fait preuve vis-à-vis de

- l'ICOMOS pendant de nombreuses années. Nous avons confié es services (hébergement des sites internet de certains comités, gestion de listes d'adresses etc..) à notre prestataire informatique et ils nous sont donc désormais facturés.
- Enfin l'embauche en mai d'un documentaliste-archiviste, le poste étant resté vacant en 2021, et l'embauche en octobre d'une chargée de communication (création de poste).
 - Du coté des recettes, plusieurs éléments sont à également à noter :
 - La reprise de l'activité en matière de projets internationaux, dont plusieurs seront clôturés cette année, entraînant comme on l'a vu plus haut, la comptabilisation, dans les livres de cet exercice, des revenus de ces activités menées non seulement au cours de l'année 2022 mais de l'année ou des années précédentes.
 - La révision à la hausse en juillet dernier de notre contrat principal avec l'UNESCO, du fait d'un nombre de propositions d'inscriptions à examiner sur la biennale en cours qui sera supérieur à ce qui était budgété initialement.
 - Le jugement finalement prononcé dans le litige avec une ancienne employée mentionné ci-dessus. Le montant que nous avons été condamnés à verser étant inférieur à la provision constituée, ceci se traduira comptablement par un 'bénéfice' de l'ordre de 20,000€.
 - Au final, et au vu des informations actuellement disponibles, l'exercice devrait se terminer avec un léger bénéfice, estimé aujourd'hui à 80,000-100,000€.

C/ BUDGET TRIENNAL 2023-2025

- A cette période de l'année, le projet de budget n'est encore qu'une estimation qui devra être affinée avant d'être présentée au Conseil d'administration.
- Au vu du contexte actuel et des incertitudes, notamment en ce qui concerne l'évolution des prix de l'énergie et des salaires en Europe, il n'a pas paru utile de présenter un budget triennal détaillé. A chercher à être trop précis, on risque de s'appuyer sur des hypothèses arbitraires...
- Seul le projet de budget 2023 est donc présenté dans sa forme détaillée avec une hypothèse de 50% de hausse des coûts de maintenance de nos locaux et de 5% des salaires et principales prestations externes.
- Pour 2024 et 2025 :
 - Croissance des coûts :
 - Personnel : 1,5 % par an
 - Informatique et internet : 1,5% par an
 - Croissance des cotisations des Comités : ainsi que proposé par le Conseil d'administration à l'assemblée générale (mise en œuvre prévue en 2024)
 - Mise en place de nouveaux outils de gestion documentaire (70,000€ sur les é ans)